



3ème édition de la COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mardi 2 juin 2026
Salle de projection



Table ronde

**Quels enjeux de l'observation
territoriale dans la planification
écologique ?**

10h-11h15



Quels enjeux de l'observation territoriale dans la planification écologique ?

Points forts

- Multiplication des données et des dispositifs de connaissance couvrant un large éventail d'enjeux opérationnels
- Renforcement des synergies entre acteurs et émergence d'espaces d'intermédiation
- Convergence vers des « communs » numériques, des référentiels partagés et des dispositifs d'accompagnement

Points de débat

- Risque de dispersion : trop de référentiels et d'indicateurs → besoin de simplification
- La connaissance ne suffit pas à déclencher l'action : nécessité d'impliquer élus, citoyens et acteurs locaux
- Incertitudes persistantes : enjeu de faire durer les dynamiques à l'échelle locale



Vincent AIT AMMAR, ECOLAB, Commissariat Général du Développement Durable (CGDD)



Pierrick YALAMAS, Directeur Intelligence Territoriale et Observatoires, AURA Environnement



Julien DARIO, Directeur Plateforme « Connaissance du Territoire », Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Caroline VIARD, Cheffe de l'unité dialogue environnemental et connaissance, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur



Magali CHABRIER, Chargée de mission PCAET, Grand Avignon

Retrouvez tous les éléments sur le site connaissance du territoire

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>



Inscription à l'infolettre



Rechercher

AVENIR DE NOS TERRITOIRES : LE SRADDET ▾ CONNAISSANCE DU TERRITOIRE : LA PLATEFORME ▾

Vous êtes ici : [Accueil](#) > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partager cette page [f](#) [t](#) [in](#) [e](#) [p](#)

La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous !

Plaquette synthétique
de la 2e Cop régionale
(pdf - 7.87 Mi)

Le 27 novembre 2023, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'État en charge de la citoyenneté et de la ville et Antoine Peillon, Secrétaire général à la Planification écologique, par Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Mirmand, préfet de région. Depuis, la démarche progresse activement.

L'ensemble des travaux menés lors de la territorialisation de la planification écologique viendra nourrir un plan de transformation régional écologique et énergétique. C'est un outil qui se veut opérationnel et dynamique. Il prendra la forme d'une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire, précisant les objectifs à atteindre en 2030, en 2040 et à 2050, et les actions mises en œuvre et à mettre en œuvre pour y parvenir.